DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT DE ……………………………….

COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL…………………

* Arrêté portant placement en congé sans rémunération pour convenances personnelles de M………………………
 agent non titulaire en CDD/CDI

Le Maire **OU** Le Président;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale et notamment son article 17 ;

VU le contrat de travail à durée déterminée **OU** indéterminée n° ……. en date du …………………...., nommant M *(nom - grade de référence)* ……………………………….….. non titulaire, à compter du ……………….., pour une durée de ………….…. **OU** indéterminée ;

VU la demande de l'intéressé*(e)* tendant à son placement en congé sans rémunération pour convenances personnelles en date du …………………… ;

CONSIDÉRANT que rien ne s'oppose à ce qu'il soit fait droit à la demande de l'intéressé*(e)* ;

# A R R Ê T E

***ARTICLE 1er :***  M *(Mme)* *(grade de référence)* …………………………, non titulaire, est placé*(e)* en congé sans rémunération pour convenances personnelles pour une durée de *………………..* à compter du ………………….. et jusqu'au ……………….….. inclus.

***ARTICLE 2 :*** Pendant la durée de son congé, M *(Mme)*………………… ne percevra aucune rémunération.

***ARTICLE 3 :*** Toute demande de réemploi devra être formulée au moins deux mois à l'avance, par lettre recommandée avec accusé de réception.

***ARTICLE 4 :*** Le présent arrêté sera notifié à l’intéressé*(e).*

Ampliation sera adressée aux :

* Président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan,
* Comptable de (*la collectivité* *ou de l'établissement).*

Fait à ………………….., le …………………….,

Le Maire **OU** Le Président

*(porter les prénom et nom de l'autorité territoriale)*

Le Maire **OU** Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Notifié le …………………………….,

Signature de l'agent